



CSE DIRECTIONS TECHNIQUES

L'ACTU MENSUELLE

CSE du 23 mai 2024



La présidence de cette séance ordinaire du CSE des Directions techniques est assurée par M. Olivier BANCEL.

Extraits de la déclaration liminaire

de l'UNSA par **Gérald MECHET** (représentant syndical)

« Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les assesseurs, Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs les représentants syndicaux,

Comme tous les Français et tous les cheminots, l'UNSA-Ferroviaire a appris, par voie de presse, avec quelle brutalité et quel cynisme l'exécutif ne reconduirait pas le Président FARANDOU dans ses fonctions de PDG du groupe SNCF après les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Cette décision intervient après le SNCF-bashing relayé dans la presse et alimenté par le gouvernement. Pour une fois qu'un accord social de qualité était ressorti des différentes négociations syndicales...

Alors, avant tout, Jean-Pierre FARANDOU restera, pour beaucoup d'entre nous et devant l'histoire, le second cheminot devenu Président, et ce, avant toute critique de son

bilan social ou économique...

Sa fine connaissance de tous nos métiers et de leurs contraintes, sa confiance spontanée dans le dialogue social, mais surtout son goût pour la technique ferroviaire et son sens des responsabilités, ont fait de lui l'un des grands dirigeants de notre SNCF à laquelle nous sommes tous très attachés. Il était à nos yeux l'une des plus sûres ressources de notre entreprise pour la conduire vers l'avenir. Sa vision et son pragmatisme orienté vers le terrain faisaient partie de son potentiel évolutif. L'UNSA-Ferroviaire le remercie pour le dialogue régulier et toujours respectueux et franc.

Vous nous présentez ce jour CAP-Signalisation. Les élus sont dans l'attente de compléments au dossier qui leur a été transmis. L'UNSA-Ferroviaire espère que ce programme ne sera pas une démarche de



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

plus, dont les conclusions resteront lettre morte, faute de volonté d'actions ou de moyens pour les porter.

L'UNSA-Ferroviaire vous interroge, Monsieur le Président, sur les projets du même acabit concernant les autres métiers des Directions techniques qui n'ont pas encore pu bénéficier de tels programmes. Nous regrettons, dans le cadre de la réorganisation évoquée au point 2.2 - « Information sur la Démarche Numérique Exploitation » - de voir disparaître du cadre d'organisation le seul poste de classe 9 qui était repris à DGEX Solutions.



Dans plusieurs autres points de notre ordre du jour, nous allons échanger sur des évolutions de fonctionnement qui vont engendrer des transferts de personnel dans différents nouveaux espaces de travail. La qualité de l'air est un sujet d'actualité très souvent évoqué. L'UNSA-Ferroviaire vous demande de bien intégrer ce sujet lors des différents dossiers ayant un impact sur l'occupation des locaux de travail des agents des Directions techniques.

Enfin, dans les documents présentés au point 2.5 (« Informations trimestrielles T1 2024 »), nous constatons à la lecture des effectifs disponibles au sein des Directions techniques une hausse significative dans nos services. Pouvez-vous lors du traitement de ce point nous en expliquer les raisons ? Cette évolution laisse penser à une hausse des effectifs réels au sein de notre périmètre au cours de l'année 2024. L'UNSA-Ferroviaire demande à ce que soient communiqués mensuellement, à l'ensemble des représentants du personnel, les différents mouvements repris en indication dans les états 4815. Ces éléments sont essentiels et indispensables afin que les élus puissent assurer au mieux leurs missions.

Le Représentant syndical UNSA-Ferroviaire. »



Information sur la démarche CAP SIGNALISATION

Monsieur Stéphane MARIE, responsable du département Études de Signalisation au département Signalisation Ferroviaire a présenté la démarche Cap Signalisation.

Cette démarche n'a pas été engagée par la direction, mais par les chefs de groupe du département. La Directrice des Ressources Humaines rappelle que chaque métier est libre d'initier sa propre démarche de progrès, qui sera la mieux adaptée à ses problématiques.

De fait, il n'y a pas de chef de projet Cap Signalisation officiellement désigné. C'est tout le métier qui évolue de concert et les managers pilotent les actions. Il y a des réunions régulières pour faire le point sur le déploiement et évaluer le ressenti des collaborateurs. Les actions engagées sont un moyen et non une finalité, les objectifs étant l'amélioration des

indicateurs « Implication des agents » et « Qualité de vie au travail ».

Les actions choisies sont celles pour lesquelles les managers locaux ont des leviers internes. C'est un critère de réussite de la démarche. Par ailleurs, cette réflexion a conduit à poser en principe de fonctionnement que l'activité du département ne doit pas être réduite à la seule production des études, mais être une contribution à un projet dans sa globalité. La production a évolué pour ne plus avoir d'effet tunnel et rester en contact avec les commanditaires. Les actions ont débuté par la revalorisation salariale, qui a été significative,



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

afin de donner des gages aux agents. Elle s'est traduite par plus de positions de rémunération attribuées et plus de passages vers la classe supérieure.

La revalorisation salariale a été accompagnée par la mise à disposition d'agents pour le tutorat de formation des jeunes. Par ailleurs, des parcours professionnels ont été tracés pour offrir différentes possibilités d'évolution aux agents.



Les élus ont fait part de retours systématiques des agents concernant une forte charge de travail au département Signalisation Ferroviaire. Ils s'inquiètent donc de savoir comment des charges supplémentaires,

comme le tutorat, pourront être absorbées par le département. La reconnaissance des missions de tutorat dans la carrière est également souhaitée.

Le président a souligné qu'une démarche métier ne peut englober tous les métiers, mais doit rester propre à chaque filière. Il y a un fort enjeu de charge au niveau de la régénération du réseau pour les métiers. Pour y répondre, il sera nécessaire de faire appel à des acteurs extérieurs à l'entreprise. La numérisation sera aussi nécessaire sous la forme d'un processus de gestion documentaire, c'est l'objectif de DEX+. La planification doit aussi être un moyen pour mieux prévoir les aléas et éviter les reprises qui sont source de surcoûts et de difficultés face aux financeurs. Les besoins doivent aussi être mieux évalués pour trouver des éléments d'optimisation des processus.

Les élus saluent la démarche et espèrent que ce plan se concrétisera par des résultats et que ce modèle sera étendu aux autres métiers de la DGII (Direction générale industrielle et Ingénierie). Par ailleurs, ils souhaiteraient avoir une présentation de la GPEC stratégique engagée dans l'entreprise.

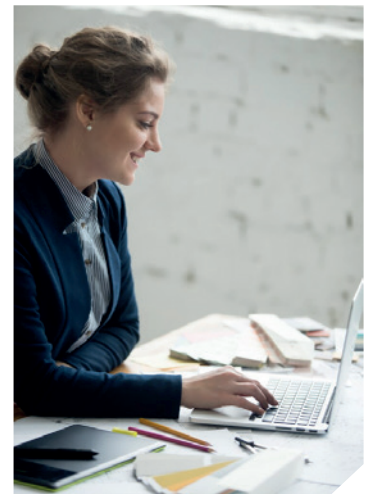


Information sur la démarche numérique exploitation

Présentation par Stéphane TEDESCHI (Directeur du Département Maintenance Actifs Travaux Ingénierie Sécurité), appuyé par Emmanuel GUIGON.

La grande orientation du regroupement des équipes de DGEX (Direction Générale Exploitation Système) Solutions à la DGNUM (Direction Générale du Numérique) est de faire rentrer DGEX Solutions dans les schémas des Directions techniques, tout en gardant la capacité de coller aux besoins du terrain. Pour améliorer la performance, il est important de ne pas diluer l'expérience de DGEX Solutions.

Pour leur regroupement, les équipes de la DGEX vont être localisées sur le même lieu à la DGNUM. Les sous-traitants resteront dans le même espace du plateau gares.



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

Informations

trimestrielles T1 2024

Le secrétaire demande la mise à disposition de la liste des mouvements de personnel 48.15. Le CSE en a besoin pour le fonctionnement des ASC et doit disposer de la liste courante des agents, afin que les nouveaux entrants puissent bénéficier des prestations du CSE sans délai.

La direction a répondu ne pas avoir la possibilité de fournir un 48.15 autrement que trimestriellement. Par ailleurs, elle a communiqué au Président de la commission des ASC une projection de l'effectif à fin 2024 en réponse à sa question.



Pré-information sur le schéma directeur

tertiaire de l'Agence projet AURA de Chambéry

La pré-information du schéma directeur tertiaire de Chambéry a été faite par Patrice BOSELLO, responsable du pôle maîtrise d'œuvre générale. Il était accompagné de Claire HUMBERT, Karine MAGALHAES et Guillaume SOUCHU LADRAT.



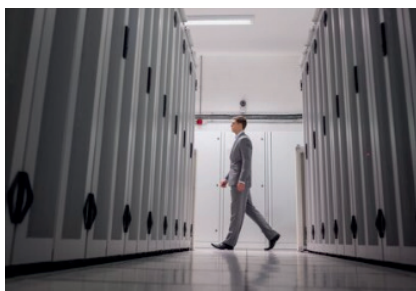
Les RPX locaux seront dorénavant invités aux réunions et la médecine du travail avisée.

Les élus sont satisfaits que les RPX soient associés au projet dès la phase amont. Ils ont aussi posé la question de la modernisation de la climatisation des nouveaux locaux.

Il existe deux grands vestiaires dans le bâtiment cible, un pour les hommes et un pour les femmes, équipés de douches et de casiers pour ranger les Tenues à Haute Visibilité. Ils ont été réhabilités il y a trois ans.

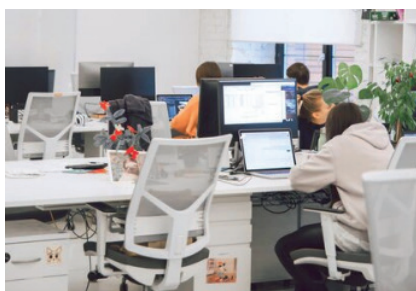
L'accessibilité aux personnes handicapées est à l'étude.

Les prescriptions de sécurité sont prises en compte dans le projet. Les élus font remarquer que les formations incendie « guide file/serre-file » devront être organisées pour le passage en espace dynamique. Ce point devra être intégré dans le document unique par le COSI.



Il y aura un manque de salles de réunions dans un premier temps. De nouvelles salles seront créées quand les autres départements occupant le bâtiment passeront en espaces partagés. Dans l'attente, des salles sont disponibles dans des bâtiments SNCF proches de la gare.

Tous les agents conserveront le bénéfice de leurs titres restaurants.



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
 federation@unsa-ferroviaire.org

Information sur le projet d'organisation de la DTU

Madame Sylvie REROLLE, Directrice de la Direction Télécom unifiée, présente le projet d'évolution de l'organisation de la DTU.

Ce sont principalement des évolutions d'organigrammes afin d'accompagner les évolutions de fonctionnement.

Le Secrétaire du CSE a demandé que les postes concernés par la continuité du service soient consignés dans la note d'organisation de la DTU, afin qu'ils puissent faire valoir leurs droits aux gratifications afférentes.



Point information organisation JOP 2024



L'entreprise incite les salariés d'Île-de-France au télétravail pendant la période des Jeux olympiques. Tous les agents d'Île-de-France auront la possibilité de télétravailler 5 jours sur 5 du 26 juillet au 11 août 2024, si leur poste le permet, et ce, quel que soit leur contrat de travail (statut, CDI, CDD, alternants et stagiaires), qu'ils aient ou non déjà un avenant télétravail à leur contrat de travail. Attention, le télétravail n'est pas automatique, les agents devront en faire la demande par courriel auprès de leur responsable hiérarchique.

Seuls les agents dont la présence est requise pendant la période des Jeux olympiques sont éligibles aux dispositions de l'accord permettant de bénéficier des mesures spécifiques JO. Ces agents recevront un courriel de la DRH les en informant. Il n'y en a qu'un nombre réduit sur le

périmètre des Directions techniques. Les zones de la LPA Traversière sont concernées par des interdictions de circulation pendant une longue période. Ce site sera soumis à un régime spécifique.

Les QR Codes devront être demandés par les agents, comme mentionné sur le site du gouvernement. L'entreprise ne s'en chargera pas, car c'est une démarche individuelle. L'impact pour les agents du site de Saint-Ouen a été pris en compte. Des retours sont attendus.

Le restaurant du campus Fruitières sera fermé à partir du 25 juillet au soir et rouvrira le 19 août. Seul le restaurant SNCF du campus Réseau restera ouvert à partir du 22 juillet. Son accès sera possible pour tous les agents travaillant à Saint-Denis.



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

Désignation à l'initiative de l'entreprise d'un nouveau référent lutte contre le harcèlement

Monsieur David LONDAITZBEHERE est désigné référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes à l'unanimité des 23 votants.



Points divers

- La société Délices de la Closière a été reconduite par la commission ASC pour la fourniture des chocolats de Noël.
- L'organisation d'un challenge pour les agents a été décidée en commission des ASC. Il s'agira d'un challenge « Laser Game » dont les modalités finales sont en cours de définition.

Remplacement d'un référent local Île-de-France

Monsieur David LORY est désigné référent local Île-de-France à l'unanimité des 23 votants.

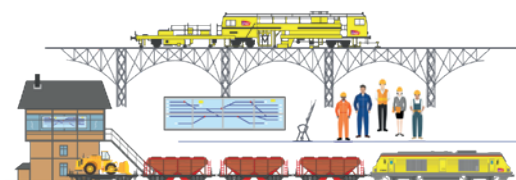


Les Moi(s)
UNSA
MAI • JUIN

UN CENTRE DE FORMATION DÉDIÉ AUX CHEMINOT(E)S !
Découvrez notre catalogue de formation !



Formez-moi(s) !



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org